

Journée internationale des migrants

Pour des raisons de guerre, de rapprochement familial, d'études, de fuites de persécution ou de catastrophe climatique, des humains fuient leur maison pour vivre une nouvelle vie ailleurs. Bien souvent, les migrants vont dans les pays limitrophes, très peu parcourent des milliers de kilomètres pour arriver en France.

Après un parcours souvent difficile, les préfetures, les lois, les médias les classent à leur arrivée : demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs non accompagnés, étrangers avec titre de séjour salarié, étudiants... ou étrangers sans papier. Dernièrement, le ministre de l'intérieur voudrait même rajouter les catégories de bon et mauvais migrants ! Derrière ces termes administratifs, chaque « dossier » est bien une personne qui vit, étudie ou travaille en France, qui crée des liens, jusqu'au moment où l'État décide arbitrairement que les papiers ne sont pas les bons, et délivre des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) quitte à séparer les familles et réduire à la précarité des jeunes travailleurs. "Pire, le ministre de l'intérieur vient d'appeler ses services à assimiler toute personne ayant reçu une OQTF à un délinquant et à le fichier"

Dijon n'est pas épargnée. Un jeune exilé arrivant mineur se voit souvent refuser le droit d'être pris en charge par le conseil départemental en prétendant qu'il a l'aspect physique d'un jeune adulte. Le doute devrait, dans tous les cas, bénéficier aux nouveaux arrivants ! Plus tard, la préfecture conteste systématiquement les documents d'identité de ces jeunes devenus majeurs. Peu importe que ces documents aient été validés, authentifiés de multiples fois par les pays d'origine. La France perpétue un néocolonialisme en niant la souveraineté des États à délivrer des documents d'état civil.

Ces dernières années, plusieurs familles dijonnaises, exilées, ont dû se battre pour rester en France alors même que leurs enfants étaient scolarisés, parfois même nés en France. La mobilisation des habitants, parents d'élèves, enseignants, connaissances a permis à certaines de rester.

Pour cette journée internationale des migrants, nous appelons à

Un rassemblement Samedi 17 Décembre à 14h30 Place Jean Macé à Dijon

Ce rassemblement solidaire et festif, réaffirme la revendication :

Régularisation générale des sans papiers

(jeunes à leur majorité, familles, parents d'enfants scolarisés, travailleurs-ses exilé-es...),

Accès aux services publics

par l'ouverture immédiate de guichets de régularisation,

Les exilé.es vivent ici, travaillent ici, et restent ici !

Collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants (ACAT Dijon / Action Catholique Ouvrière / AFRANE Bourgogne/ AGIRabcd 21/ AIDES Bourgogne Franche Comté/Amis de la Confédération Paysanne/ Amnesty International Dijon / APF France Handicap/ ATTAC21 / ATMF Dijon / CFDT 21 / CGT 21 / Club Unesco Dijon / CCFD-Terre Solidaire / CNT 21 / Collectif du lycée d'accueil international Le Castel/ Confédération Paysanne/ Confédération Syndicale des Familles / Espace Autogéré des Tanneries / Euphorbe en Illabakan / FCPE / FSU 21 / LVN personnelistes et citoyens / Ligue des Droits de l'Homme / Maison Phare/ MAN / Mouvement de la Paix/ MRAP / Pastorale des Migrants / RESF 21 / SAF / SNES FSU / SOS Refoulement / SOS Racisme / Solidaires / Solidarité afghane / Sud santé sociaux / UJFP / UNEF/ Tends la Main